

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Services d'ordre

François Audigier

Référence électronique

François Audigier, Services d'ordre. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 26 mars 2018. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/services-d-ordre/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Services d'ordre

Alors que les heurts de juin 2016 lors des manifestations parisiennes contre la loi Travail entre, d'un côté, le service d'ordre cégétiste et, de l'autre, les autonomes et casseurs ont rappelé l'importance des appareils de sécurité militants, l'histoire des services d'ordre (SO) de partis et syndicats reste encore méconnue. Les SO, souvent réduits dans l'opinion et les médias à des groupes de nervis frustrés et agressifs, se révèlent en réalité des structures complexes et des acteurs politiques à part entière (Audigier, 2017). Apprécier leur rôle suppose de sortir d'une approche élitiste et intellectualisée du personnel comme de l'action politique pour privilégier le militant, la base, le terrain, l'action, dans ce que ceux-ci peuvent avoir parfois de prosaïque. Cela renvoie à une histoire « par le bas » centrée autour des pratiques/usages et de ceux qui les portent. Dans ces conditions, l'analyse des services d'ordre, de leur structuration, pratiques, personnels et représentations, éclairent les cultures politiques en jeu.

Les grandes étapes de l'histoire des services d'ordre

Ce type de formation apparaît en France à la fin du XIX^e siècle et au début de la Belle Époque, période marquée par la démocratisation/massification de la vie politique (émergence des grands partis, syndicats modernes et médias à large diffusion) et la structuration de celle-ci autour de passions clivantes (boulangisme, anarchisme, Affaire Dreyfus...). Il faut concevoir des organisations et protocoles pour gérer en interne ces émotions politiques. C'est l'invention des premiers services d'ordre, des « commissaires » de la Ligue des patriotes aux « Hommes de confiance » de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), inspiré de l'équivalent allemand.

De l'entre-deux-guerres aux débuts de la Guerre froide, dans un contexte de montée des menaces et sous l'influence de modèles extérieurs d'embrigadement militant et de violence politique (fasciste comme communiste), les appareils de sécurité se multiplient, se renforcent et se militarisent partiellement : des « dispo » des Croix-de-Feu aux « brigades volantes » du Rassemblement du peuple français (RPF) en passant par les Toujours prêts pour servir (TPPS socialistes) et les « groupes d'autodéfense » communistes des années 1930). À partir des années 1960, vient le temps de la démilitarisation des services d'ordre militants, une tendance à relier à la pacification progressive de la vie politique française, ce qui n'empêche pas certaines structures de défrayer la chronique par leurs dérapages comme le Service d'action civique (le SAC gaulliste).

Jusqu'à la situation actuelle où les SO militants semblent avoir quasiment disparu. Les grands partis comme les Républicains, le Parti socialiste, la République en marche, sous-traitent et externalisent leur protection à des sociétés privées de sécurité (ou à des officines discrètes comme le Mouvement initiative et liberté – MIL –, pour l'ancienne Union pour un mouvement populaire, UMP). Certaines formations font toutefois exception : les syndicats et partis marqués par un certain degré de radicalité et de positionnement « hors-système » (le Front national et son département Protection sécurité, DPS). Un tel archaïsme témoigne de cultures politiques héritées, mais aussi de configurations pratiques particulières (ces formations restent exposées à des tensions internes comme à des menaces externes).

Fonctions et formes du service d'ordre

Le SO ne se limite pas à la seule mission technique apparente de garantir la sécurité d'une manifestation. Cet appareil militant possède la fonction plus symbolique d'afficher « l'ordre de la manifestation » et par là même sa nature politique (Cardon, Heurtin, 1990). Parce qu'il constitue un cordon de protection autour des manifestants, place les groupes au sein du défilé et les leaders en tête du cortège, distribue le matériel (pancartes et insignes), établit le contact avec la police comme avec les journalistes, en résumé parce qu'il « tient les rangs » (selon l'expression de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres), le SO délimite l'espace particulier de la manifestation autorisée. Ce faisant, il oppose l'ordre au désordre et la paix à la violence. En transformant une foule en manifestants, le SO permet à la formation organisatrice d'en recueillir le bénéfice politique.

Le type morphologique du SO est à relier à la culture politique de la famille politique à laquelle il appartient. La gauche, porteuse d'une longue tradition manifestante, a opté précocement et durablement pour un appareil de sécurité « mobile » attaché surtout à encadrer les défilés dans la rue (Tartakowsky, 1997). La droite, globalement moins encline à défilé (à l'exception de sa frange extrémiste), penche pour un appareil de sécurité « statique » spécialisé dans la protection des locaux et des responsables. Ce modèle organisationnel peut évoluer en fonction du contexte. Chez les gaullistes, l'appareil de sécurité du RPF est semi-militarisé parce qu'il est l'héritier d'une tradition ligueuse et d'une « culture de guerre » issue de la Résistance et de la France libre, parce qu'il doit aussi s'opposer à une violence communiste extrême de Guerre froide. À partir de la V^e République gaullienne, dans un contexte politique national et international plus apaisé, les gaullistes (qui bénéficient désormais par ailleurs des services de sécurité officiels) optent avec le SAC pour un modèle « policier » correspondant aux nouveaux enjeux du moment (Audigier, 2013).

Au-delà de cette distinction statique/mobile, les SO présentent plusieurs configurations possibles. Le premier modèle consiste en un dispositif léger, informel et occasionnel, intégré au parti ou syndicat au point de ne pas en constituer une structure spécifique, apparente et permanente. Au sein du parti ou syndicat, « quelqu'un » s'occupe de la sécurité, on le contacte au besoin et le responsable mobilise alors des militants de confiance, disponibles, politiquement sûrs et physiquement solides. La fonction existe sans l'organe... Pas de signes distinctifs ou peu (un simple brassard), de hiérarchie parallèle, de militarisation de la sécurité. C'est le cas du service d'ordre communiste, des gros bras de la Confédération générale du travail (CGT), de la sécurité trotskiste des années 1968... Un deuxième type voit le SO former une antenne catégorielle propre, formalisée avec des responsables nationaux/locaux particuliers, des symboles reconnaissables (insignes et grades), des réunions et missions spécifiques. Les « commissaires » de la Ligue des patriotes puis de l'Action française, les « dispos » des Croix-de-Feu, les TPPS socialistes (Bouchenot, 2014), le service d'ordre du RPF, le DPS du FN, relèvent de ce modèle. Le SO peut aussi constituer une élite sécuritaire hyper-spécialisée, composée d'éléments tournés vers la seule protection (à la différence des modèles précédents où les membres s'investissent aussi dans la logistique et la propagande) et parfois même de permanents salariés attachés à la garde rapprochée du leader ou incorporés dans des commandos en renfort du SO local (les « brigades mobiles » des Jeunesses patriotes). Le SAC gaulliste présente le cas particulier d'un SO morphologiquement et juridiquement indépendant de la formation à laquelle il est pourtant politiquement rattaché et dont il assure la sécurité.

D'autres situations existent. Des formations nationalistes ont pu occasionnellement assurer la protection de partis ou de personnalités de la droite modérée, de l'entre-deux-guerres (les Jeunesses patriotes et Croix-de-Feu au profit des partis du centre droit de l'époque) aux années 1970 (les giscardiens sollicitent les militants d'Occident et d'Ordre nouveau d'Hubert Bassot lors de la présidentielle de 1974). Des formations politiques peuvent confier leur

sécurité à des organisations satellites dont ce n'est pas la mission première : mouvements de jeunes et d'étudiants ou associations d'anciens combattants (l'Association républicaine d'anciens combattants [ARAC] pour le Parti communiste [PC] dans les années 1930). Par ailleurs, des partis, associations et syndicats dépourvus de service d'ordre (en raison de leur culture politique et de leur sociologie militante) sous-traitent leur sécurité. Prioritairement aux forces de l'ordre, mais cela suppose certaines conditions politiques et idéalement une proximité avec le pouvoir. Par ailleurs, dans le cas des meetings, la police française prend l'habitude dès la fin du XIX^e siècle de limiter son intervention à l'extérieur de la salle, laissant au parti ou au syndicat le soin d'assurer l'ordre à l'intérieur. Dès lors, comment garantir la sécurité ? La formation se tourne vers une autre organisation politiquement proche et plus expérimentée en la matière. La CGT protège ainsi des manifestations de syndicats étudiants/lycéens comme l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) et la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDEL) contre les « casseurs ».

Diversité des formes, mais aussi des missions. Le SO ne se réduit pas à la seule fonction sécuritaire. Il s'engage aussi souvent dans d'autres domaines : soutien logistique, propagande, claqué des meetings. Les gens de la sécurité installent les chaises, micros et haut-parleurs, collent les affiches et distribuent les tracts, assurent la « brigade d'acclamation » (un registre militaire significatif). Le « gros bras » se fait à l'occasion « petite main ». Il est un militant là où un autre se contente d'être un adhérent. Il se rend disponible pour la cause et en tire de la fierté, comme en témoigne le nom de l'appareil de sécurité des Croix-de-Feu : les « dispos ». Cette « militance » a plusieurs conséquences. D'abord, les formations proches du centre, qui constituent souvent des partis de cadres, disposent rarement d'un service d'ordre propre parce qu'ils manquent de militants et d'une culture militante. Par ailleurs, ce sur-engagement explique aussi les tensions récurrentes dans l'histoire des appareils de sécurité. La certitude de constituer une élite et le ressentiment devant le manque de reconnaissance chronique de la direction pour ce dévouement parfois sacrificiel alimentent des rancœurs.

Le SO peut aussi se transformer en SR (service de renseignement). Il espionne en externe (sous la IV^e République, le SO gaulliste tente d'infiltrer l'armée, la police et l'administration) comme en interne (dans l'entre-deux-guerres et encore dans les années 1950, le SO communiste fonctionne à l'occasion comme une police politique interne à l'égard des dissidents et contestataires). Le service d'ordre montre aussi le pouvoir du chef et sa puissance. Les gros bras avec leurs brassards, qui encadrent le leader sur la tribune, participent autant à sa mise en valeur qu'à sa protection. Sur un plan sociologique, le SO joue un rôle dans la socialisation politique de certaines catégories modestes de la population. Il permet à certains, marqués par des origines humbles et un niveau de scolarisation médiocre, d'exprimer un engagement politique en jouant du registre physique faute de pouvoir mobiliser des ressources plus intellectuelles. Dans certains cas, le SO constitue une école de formation et une filière de progression au sein du parti (Boulouque, 2004). Il offre même la possibilité de valoriser sur un plan professionnel le capital militant ainsi acquis (passage dans des sociétés privées de protection). Dans tous les cas, l'histoire des SO est marquée par une professionnalisation croissante autour de protocoles d'action qui définissent une véritable expertise en matière de sécurité et d'accueil (Sommier, 1993).

Les services d'ordre entre violence et pacification de la vie politique

Comme attendu, l'histoire des SO est une histoire violente (Audigier, Girard, 2011). Violence des coups donnés et reçus. Les dérapages impliquant ces groupes de choc sont nombreux et parfois meurtriers : la Grange-aux-Belles en 1924 (communistes/anarchistes), Danrémont en 1925 (communistes/ligueurs), Grenoble en 1948 (communistes/gaullistes)... Paradoxalement, des formations ont été parfois victimes de leur propre service d'ordre, victimes collatérales des violences excessives de ces militants rugueux qui ont dégradé l'image du

parti/ligue/syndicat dans l'opinion. Les gaullistes ont ainsi souffert de la mauvaise réputation du SAC associé suivant les époques à la pègre, aux barbouzes et aux nervis fascistes (Audigier, 2003). Le risque encouru peut aller jusqu'à la dissolution de l'organisation. La loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées affaiblit les Croix-de-Feu qui paient pour les dérapages attribués à leurs « dispos ». En juin 1973, la Ligue communiste est visée par ce dispositif juridique et le FN aurait pu en souffrir à son tour en 1999 en raison des exactions du DPS (ouverture d'une commission d'enquête parlementaire). Cette violence des SO renvoie aussi à leur dimension doublement genrée. Le SO, tourné vers l'affrontement, ne rassemble d'abord que des hommes (cas unique dans l'univers militant à l'exception des antennes féminines de partis), il diffuse par ailleurs de manière explicite des valeurs de virilité et des codes exacerbés de masculinité (force physique et coups).

Pour autant, ces moments de violence cachent l'essentiel : par leur professionnalisme croissant et leur efficacité, les services d'ordre ont participé à cette pacification progressive de la vie politique française sur le temps long. Si les appareils de sécurité ont pu produire volontairement de la violence et créer du désordre (les SO gauchistes des années 68, *via* des actions spectaculaires, cherchent à mobiliser les masses), ils ont surtout contenu les tensions.

La militarisation du politique et ses limites

L'histoire des SO pose la question des modalités et limites de la militarisation du politique. Il faut ici dépasser des apparences souvent trompeuses, contextualiser et rester critique face à des termes ambigus (« militaires », « paramilitaires », « milices », « groupes armés ») qui ne renvoient pas aux mêmes réalités. Dans les années 1930 certes, la plupart des SO se militarisent en rassemblant des civils parfois en uniforme qui défilent au pas cadencé ou en convois motorisés, arborent drapeaux et cannes plombées, entament des chansons de marche, usent entre eux de grades, vouent un culte à leurs chefs, adoptent une structuration verticale et hiérarchique sur le modèle militaire, lancent parfois contre l'adversaire des actions offensives et à l'occasion meurtrières. Cette militarisation de la sécurité militante doit beaucoup à droite au magnétisme du fascisme italien, à gauche à la fascination pour le modèle révolutionnaire de type bolchévique, et dans les deux cas à la prégnance de l'esprit ancien combattant (François, 2012). Mais ce modèle paramilitaire décline rapidement même durant les années 1930 (la guerre le relancera *via* les milices des partis collaborationnistes). Le phénomène est net autant à droite (où le Parti social français – PSF – de François de La Rocque abandonne le modèle paramilitaire des dispos pour celui plus pacifique des équipes volantes de propagande) qu'à gauche (à la SFIO, les TPPS qui faisaient débat disparaissent rapidement, tandis que le PC abandonne le paramilitarisme rouge au profit de l'autodéfense de masse sous l'effet de la prégnance antimilitariste, du nouveau contexte de Front populaire et de la crainte d'une autonomisation de l'appareil sécuritaire [Vidal, 2006]). Le problème se repose pour les services d'ordre de la Guerre froide où, là aussi, joue la culture de guerre avec effet générationnel pour les appareils de sécurité des débuts de la IV^e République. Mais une fois encore, le format paramilitaire reste limité et temporaire. Rapidement, le modèle se fait plus policier, les effectifs baissent, les incidents diminuent, les armes circulent moins (Audigier, 2007). Cette démilitarisation, évidente dès les années 1960, est liée à un changement de société et de système politique (hausse des niveaux de vie et d'éducation, évolution des systèmes de valeurs et des normes de virilité, décrispation internationale liée à la Coexistence pacifique puis à la Détente, refonte du jeu politique sous la V^e République, émergence de nouveaux médias, comme la télévision, redéfinissant les codes de la communication et mettant à distance l'adversaire).

Au demeurant, la fonction même d'un service d'ordre, les conditions de son emploi et la sociologie de son recrutement n'induisent-elles pas un modèle militaire ? Un SO doit parfois agir dans un contexte d'extrême tension, marqué par l'urgence. Il en découle nécessairement

des modalités d'organisation et d'action calquées sur celles de l'institution militaire et policière confrontée, toutes proportions gardées, à des situations voisines. Pour être efficace, il faut donner des ordres, se faire obéir, s'entraîner, se déplacer rapidement, pouvoir se défendre, bref suivre des protocoles qui s'apparentent plus ou moins à ceux de l'armée ou de la police. Pour le reste, tout est question de degré, un SO peut se rapprocher plus ou moins de ce modèle militaire sous l'influence de sa culture politique et du contexte historique. À droite comme à gauche, certaines formations assument sans problème ce rapport à la violence, à l'autorité et à l'ordre, et se dotent d'appareils de sécurité militarisés. D'autres, moins à l'aise dans ce registre, cherchent des modèles plus discrets et « civilisés » de SO. Plus on s'écarte du centre et plus le modèle paramilitaire semble attractif. Le clivage n'est donc pas de type droite-gauche, il passe à l'intérieur des familles politiques. Les droites gaulliste et nationaliste possèdent un appareil de sécurité puissant, contrairement à la droite libérale ou démocrate-chrétienne mal équipée en la matière. À gauche, rien de comparable entre l'expérimenté SO communiste et son faible homologue socialiste.

À l'arrivée, l'appareil de sécurité interroge fondamentalement le rapport à la violence qui éclaire lui-même l'évolution de la vie politique en général et celle d'un courant politique en particulier. En cela, le SO dit beaucoup sur l'environnement politique et socio-culturel dans lequel une organisation militante s'insère et évolue. Sous cet angle, l'étude des services d'ordre constitue un prisme éclairant tout le champ du politique. S'agissant des publics, les SO en touchent trois fondamentalement. Le premier, interne, est constitué des membres (responsables, simples militants) du parti/syndicat/ligue/association dont l'appareil de sécurité doit assurer la protection de manière mobile (manifestations, défilés) et/ou statique (meetings, locaux). Les « gros bras », reconnaissables à leurs brassards, moyens de communication (talkie-walkie, oreillette) et équipement défensif (casque) et parfois offensif (matraque), les encadrent, canalisent, protègent et à l'occasion aussi... les espionnent. Le deuxième public, externe, est formé de « ceux d'en face », ces individus potentiellement ou réellement menaçants que le SO doit affronter parfois, mais le plus souvent seulement surveiller et mettre à distance. Le troisième public représente, d'une part, les forces de l'ordre et les pouvoirs publics (qui sont amenés à entrer en contact avec les responsables des SO militants pour travailler ensemble à la sécurité d'un rassemblement ou d'un défilé sur l'espace public) et, d'autre part, l'opinion (qui connaît mal les SO militants et projette souvent sur eux clichés et fantasmes).

Bibliographie

Audigier F., 2003, *Histoire du SAC. La part d'ombre du gaullisme*, Paris, Stock.

Audigier F., 2007, « Évolution du service d'ordre gaulliste des années cinquante aux années soixante, quand la modernisation partidulaire passe par la pacification militante », pp. 125-138, in : Richard G., Sainclivier J., dirs, *Les Partis et la République. La recomposition du système partisan, 1956-1967*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Audigier F., 2013, *La Violence politique et sa gestion militante, une étude de cas. L'évolution du service d'ordre gaulliste du RPF à l'UDR (avril 1947-juin 1968), du modèle militaire au modèle policier*, thèse d'HDR, Université Bordeaux Montaigne.

Audigier F., dir, 2017, *Histoire des services d'ordre en France du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Riveneuve Éd.

Audigier F., Girard P., dirs, 2011, *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve Éd.

- Bouchenot M. 2014, *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste, 1929-1938*, Paris, Libertalia.
- Boulouque S., 2004, « Usages, sens et fonction de la violence dans le mouvement communiste en France, 1920-1936 », *Communisme*, 78-79, pp. 105-130.
- Cardon D., Heurtin J-P., 1990, « Tenir les rangs, les services d'encadrement des manifestations ouvrières, 1909-1936 », pp. 123-156, in : Favre P., dir., *La Manifestation*, Paris, Presses de la fondation nationale de sciences politiques.
- David F., 2012, *La Violence dans le discours et les pratiques du PCF de 1920 à la Seconde Guerre mondiale*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne.
- Sommier I., 1993, « La CGT : du service d'ordre au service d'accueil », *Genèses*, 12, pp. 69-88. Accès : https://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1993_num_12_1_1183.
- Tartakowsky D., 1997, *Les Manifestations de rue en France. 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Vidal G., 2006, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, 4, 640, pp. 901-922. Accès : <https://www.cairn.info/revue-historique-2006-4-page-901.htm>.